



Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard
333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes
Email : cgt@gard.fr
Site : www.cd30.reference-syndicale.fr
Facebook : [cgt cdguard](https://www.facebook.com/cgt.cdguard)

Nîmes, le 28 avril 2020

Mardi 28 avril 2020 s'est tenue la première réunion avec la DGS et les organisations syndicales dans le cadre de la reprise d'activité. Ce type de réunion devrait se tenir à une fréquence hebdomadaire pendant toute la période de déconfinement.

Nous vous avons fait part à l'administration des questionnements et positions de la CGT dans un document transmis le 27 avril (repris en noir dans le texte ci-après). Vous trouverez ci-dessous en bleu les réponses que l'administration nous a apporté ainsi que nos commentaires et / ou réactions.

Courrier adressé par la CGT au Président concernant le maintien des congés des agents :

Une réponse sera donnée par le Président la semaine prochaine. La DGS nous affirme que le Président souhaite une organisation équitable pour TOUS les agents.

Tout d'abord s'appuyant sur l'avis des scientifiques, la CGT demande une rentrée scolaire en septembre.

Réouverture des collèges :

L'administration demande aux agents des collèges de reprendre leurs missions à partir du 4 Mai.

La CGT refuse cette perspective au vu de la réouverture de ces établissements prévues le 18 Mai. En ce qui concerne le nettoyage des établissements et la nécessité d'une formation « covid » la CGT réaffirme que la rentrée de ces personnels devraient s'effectuer le 11 Mai, c'est-à-dire 7 jours avant.

D'autant plus qu'à ce jour aucun collègue n'a pu s'organiser et que l'administration n'a pas été aujourd'hui en capacité de nous dire sur quelles missions précises ces personnels étaient attendus le 4 mai.

La CGT a demandé à recevoir la semaine prochaine un protocole de nettoyage « covid » pour ces établissements. En effet aucun protocole de nettoyage n'est à ce jour effectué car aucune information n'est disponible sur le nombre de M² à nettoyer (désinfecter) : chaise, bureau, téléphone, poignées de portes etc...

De plus nous demandons à l'administration dans la semaine du 4 mai de contacter tous les agents collèges afin de savoir s'ils se positionnent jusqu'au 18 Mai en ASA garde d'enfant, en maladie, ou en possible reprise de travail le 11 Mai. A notre sens il n'est pas nécessaire pour effectuer ce travail de pré organisation de faire venir en présentiel les agents.

Reprise officielle le 18 mai : souhait de la collectivité que les agents reprennent le 4 mai : 1,5 j de formation et 7,5j de nettoyage : 9j au total (comme après les vacances d'été, même nombre de semaine de fermeture avec la période de confinement, compte tenu également des personnes vulnérable et parents ayant un enfant de moins de 14 ans).

La CGT a rajouté deux points essentiels sur lesquels les agents doivent avoir des réponses avant le déconfinement :

- *Quelle réponse à donner aux assistantes familiales en termes de surcharge de travail dues à la fermeture des dispositifs scolaires et institutions médicaux sociales. Cette surcharge vécue pendant le confinement se poursuivra après le déconfinement, toutes les structures n'ouvrant pas leurs portes le 11 Mai.*
- *Une question a été posée sur les bureaux comportant de la moquette et des climatisations. En effet, il est fortement déconseillé d'utiliser des aspirateurs qui sont source de transmission du virus dans l'air. Nous avons pris pour exemple les bureaux loués sur le site de la CAF (moquette dans tout le bâtiment, fenêtre anti suicide et climatisation collective).*

La CGT a donc demandé à avoir accès au protocole de nettoyage afin que la sécurité des agents puisse être vérifiée.

Points ou interrogations demandés par la CGT le 27 avril

- **Organisation du travail (CT) :**

Combien d'agents vont travailler en présentiel au niveau du Conseil Départemental à partir du 11 mai ?

L'administration nous donnera une réponse dans les semaines à venir.

Combien de sites vont être ouverts au travail en présentiel ?

Ouverture de 15 CMS répartis sur le département. Les usagers seront reçus sur rdv. La semaine prochaine un point plus précis sera fait sur l'ouverture et l'organisation des CMS.

L'administration maintien la hotline et privilégie la poursuite du télé travail.

Nous vous demandons d'éclaircir officiellement la situation administrative des agents depuis le début du confinement au plus vite :

1-Pour les agents travaillant à leurs domiciles nous demandons un arrêté de télé travail dérogatoire (sachant qu'une majorité d'agents télé-travaillent sans être officiellement déclarés).

Ne sont considérés en télé travail que les agents qui ont une licence ! La DGS nous affirme ne pas être au courant que beaucoup d'entre nous travaillent au maintien de nos missions à partir de notre domicile et avec notre propre matériel (ordinateur, téléphone).

La CGT sera très attentive à ce que tous les agents puissent avoir une reconnaissance administrative équitable pour tous. L'administration persiste sur la différenciation entre télétravail et travail à domicile. Différence pour l'administration entre télétravail et travail à domicile.

Il y aura une clarification sur la position administrative (ASA) des agents en début de semaine prochaine. La CGT a mis en avant que bon nombre d'agents en ASA travaillaient à domicile.

2-Pour les agents en situation vulnérable et ceux ayant des enfants de moins de 14 ans, depuis le début du confinement et à partir du dé confinement.

Le dispositif sera maintenu avec un avis médical (attestation médicale soit du généraliste ou spécialiste ou service de médecine préventive). Sera privilégié au maximum le télétravail pour les agents recensés.

Garde d'enfants : (ASA) L'administration nous fait savoir que des ASA ne pourront être poursuivies très longtemps. Il est parlé de prendre des jours de congés, CET etc....Possibilité d'utiliser les jours de congé d'enfant malade, CET.

Pour le parent qui travaille à domicile malgré les jours d'enfant malade. S'il y a du télétravail, il n'y aura pas de problème.

SPHL : combien d'agents travailleront en présentiel ? Dans la Fiche réflexe PRA geste barrière, l'administration précise un renforcement en nettoyage qu'en est-il ?

L'administration n'a pas répondu pour l'instant à cela.

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNEL :

1)Véhicule personnel : nous n'y sommes pas opposés seulement si l'agent est seul, et ne transporte pas d'usagers.

2)Le nettoyage des véhicules de services s'effectuera à la prise du véhicule et à son remisage.

Pas de discussion sur ces points lors de la rencontre du 28 avril.

CMS :

Nous demandons une organisation de travail similaire pour tous les CMS du Département

Une réponse sera donnée mardi prochain, les grandes lignes : maintien hotline sociale, consultation sur rdv.

DGAML : (fauchage)

Pour la sécurité des agents, l'organisation que nous connaissons est la plus protectrice pour tout le monde (2 agents). Nous ne voyons aucune objection à ce que l'activité se fasse en horaires décalés au choix des agents.

Tout d'abord, d'un point de vue du service public, la CGT était sur le point de questionner l'administration quant à la réalisation de cette mission qui devient à ce jour, essentielle par endroit, pour la sécurité des usagers de la routes.

L'organisation de travail à deux reste la priorité pour l'activité fauchage. Nous n'étions pas opposés à ce que les horaires décalés débutent à compter du 4 mai en préservant le volontariat. De plus, nous sommes informés qu'il y a 80% des agents qui y sont favorables. Au vu de la disparité du territoire, les UT d'Alès, Bagnols, Vauvert débiteront le 4 mai, l'UT de Bessèges et du Vigan le 11 mai.

Concernant la climatisation dans les véhicules, à ce jour, l'administration nous informe que nous n'avons pas le droit de nous en servir.

AGENTS PRÉCAIRES :

Nous demandons le renouvellement de tous les CDD. L'administration acte que tous les CDD seront prolongés jusqu'au 30 juin

AGENTS VOLONTAIRES :

Pour les personnels qui ont travaillé en extérieur, en horaire de nuit, les WE et jours fériés, nous demandons qu'ils soient payés dans le cadre du code du travail.

L'administration s'engage à rémunérer à juste titre les heures de travail effectuées la nuit, les week-end et jours fériés..

La réserve de volontaires sera maintenue après le déconfinement

RESTAURATION :

Qu'est-il envisagé pour la restauration des agents et les conditions de prises de repas sur les lieux de travail ?

Le RIA sera fermé, les cuisines ou tisaneries seront ouvertes avec du matériel de désinfection à disposition pour le personnel. Les personnels prendront leurs repas dans leurs bureaux.

- **Mesures de protection (CHSCT) :**

Nous souhaitons des masques chirurgicaux pour les agents qui accueillent du public, des plexis glace à l'accueil et dans les bureaux de permanence et/ou visières de protection. Il faut à minima du gel hydro alcoolique pour tous les agents et des lingettes désinfectantes à usage unique pour chaque agent.

Il est aujourd'hui prévu :

Masque FFP1 pour les agents d'accueil, un le matin un l'après-midi. En ce qui concerne le public accueilli l'obligation du port de masque sera imposé. Le département mettra à disposition des services accueillant quelques masques pour les usagers qui n'en auraient pas.

Visite à domicile : masque FFP2

Consultation médicale : FFP2

Agents d'entretiens : masque FFP1 à leur souhait si ils travaillent seules. La CGT demande des masques FFP2 pour le personnel d'entretien.

Personnel d'accueil au public et pour les TS qui reçoivent du public : masque + visière.

Responsabilité des agents aussi à assurer le nettoyage des bureaux entre chaque entretien.

Les collègues seront dotés des mêmes produits que ceux du SPHL

⇒ Un Point précis sera fait la semaine prochaine mais autant que faire se peut, la volonté de l'administration est que tous les agents soient équipés

Agents courriers : masques chirurgicaux + gant

Collèges : masques chirurgicaux + FFP1

Cuisine : 4 masques lavables et/ou 2 chirurgicaux

Labo veto : masques FFP2 et FFP3

Chantier technique : masques lavables et chirurgicaux

Il y aurait aujourd'hui 250 000 masques en stock (A vérifier) et une commande encore en cours de 500 000 masques, plus une Commande de 10000 chez Eminence.

Dès que possible ils doteront tous les agents d'un Kit de masques et dès que possible l'administration doublera les kits.

Test de dépistage, seront-ils possibles ?

La collectivité a demandé à ce que le laboratoire départemental puisse faire partie des organismes participants au dépistage des Gardois. Pour l'instant l'ARS (Agence Régionale de Santé) a répondu que la priorité était donnée au laboratoires privés....

En ce qui concerne le dépistage des agents du CD, la problématique est qu'il n'y a pas assez de test sur le marché. (Manque ecovion et les réactifs).

Certaines collectivités ou entreprises privées ont fait le choix de tester leurs personnels en achetant à l'étranger des tests non homologués, le Département pour l'instant n'a pas fait ce choix

Nous demandons la reconnaissance en AT de tous les agents atteint du COVID-19.

Pas pour le moment. L'administration est en attente des nationaux sur le sujet pour les mettre en application.

Distanciation sociale : un agent par bureau

Le plus souvent possible

Nous refusons le partage des postes de travail

Pour les locaux qui possèdent une climatisation, une vigilance accrue s'impose ...

La DGS s'engage à se renseigner sur la problématique des climatisations et des moquettes

Réouverture MDPH NBA :

Réponse à venir, une visite CHSCT va être programmée

Sur l'accompagnement psychologique pour la reprise après le déconfinement :

3 psychologues (actuellement 6)